

## Instruction de service

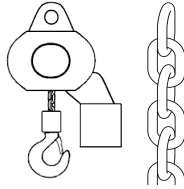
Originale au sens de la norme 2006/42/CE



**THIELE**

## Chaînes de levage EN 818-7

Fabricant  
THIELE GmbH & Co. KG  
Tél : +49 (0) 2371 / 947 - 0  
58640 Iserlohn  
www.thiele.de



### 1 Description et utilisation conforme

Les chaînes de levage conformément à EN 818-7 sont prévues pour l'utilisation dans des palans manuels ou motorisés destinés au levage des charges.

Les chaînes de levage THIELE sont fabriquées conformément à la norme EN 818-7 et même au-delà dans les versions T (trempé) et DAT ou DT (cémenté).

L'utilisation des chaînes de levage est seulement admissible

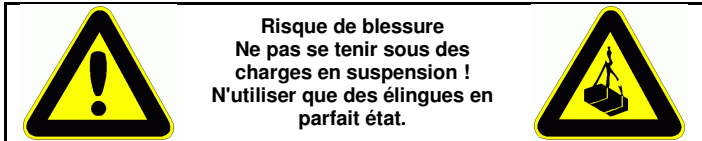
- en combinaison avec des palans appropriés,
- dans le cadre des limites de charge admissibles,
- avec des tensions limites conformément à EN 818-7 et ISO 3077 Tableau B.1,
- dans le cadre des limites de température admissibles,
- par des personnes instruites et autorisées en conséquence.

Elles satisfont aux exigences de la directive CE relative aux machines 2006/42/CE et ont un facteur de sécurité d'au moins 4 par rapport à la limite de charge.

Les chaînes de levage sont livrées avec une étiquette d'identification portant également le signe CE attachée au bout d'un brin de chaînes de levage.

Les chaînes de levage sont dotées d'un poinçon contenant les données du modèle, le signe du fabricant (p. ex. poinçon 'H 4') et un code de traçabilité.

### 2 Consignes de sécurité



- Les opérateurs doivent respecter en particulier les notices de service des palans, les règles des caisses professionnelles d'assurance-accidents DGUV V 1, DGUV R 100-500 chapitre 2.8, DGUV V 52, DGUV V 54, selon le cas DGUV V 17 et DGUV I 209-013 ainsi que la norme DIN 685-5 et EN 818-7.
- En République fédérale d'Allemagne, l'Ordonnance sur la sécurité et la santé au travail (BetrSichV) doit être appliquée et la Règle technique pour la sécurité au travail TRBS 1201, en particulier l'Annexe 1, chapitre 2 « Prescriptions particulières pour l'utilisation des équipements de travail pour le levage de charges » doit être respectée.
- En dehors de l'Allemagne, les réglementations du pays d'exploitation sont à respecter.
- Les consignes concernant la sécurité, le montage, la manipulation, le contrôle et l'entretien de cette instruction de service et des documentations mentionnées sont à mettre à la disposition des personnes concernées.
- Veiller à ce que cette instruction de service soit conservée et disponible à proximité du produit pendant toute sa durée d'utilisation. Pour des remplacements, contacter le fabricant. Voir également Chapitre 9.
- Pour tous les travaux, porter un équipement de protection personnelle !
- **Un montage et une utilisation non conformes peuvent provoquer des blessures sur les personnes et/ou des dommages du matériel.**
- Des modifications de construction sont interdites (p. ex. soudure, flexion, galvanisation).
- Le montage, le démontage, le contrôle et l'entretien ne doivent être effectués que par des personnes autorisées et habilitées.
- **Les opérateurs sont tenus d'effectuer un contrôle visuel et, le cas échéant, fonctionnel des dispositifs de sécurité avant chaque utilisation.**
- Seules les charges dont la masse est inférieure ou égale à la capacité portante du palan à chaîne peuvent être levées.
- Ne jamais soumettre les chaînes à des charges supérieures à la portance indiquée.
- Il n'est pas autorisé d'utiliser les chaînes de levage pour les types d'accrochage « nœud coulant » ou « élingage à bouclage ».
- Placer le crochet de charge au-dessus du centre de gravité de la charge.
- Vérifier que la charge peut supporter les forces résultantes sans déformations.

- Ne pas tordre les chaînes ni y faire des nœuds.
- Ne lever que des charges libres qui ne sont ni fixées ou ancrées.
- La procédure de levage ne doit être lancée que si l'on est sûr(e) que la charge est correctement élinguée.
- S'assurer qu'aucune personne, ni soi-même, ne se trouve dans la zone de déplacement de la charge (zone dangereuse).
- Tenir les mains et autres parties du corps loin des éléments de levage lors de la levée de la charge.
- Éviter les chocs, p. ex. en tirant la charge avec une chaîne ayant trop de mou.
- Ne jamais soulever des charges au-dessus de personnes.
- Ne jamais faire balancer une charge en suspension.
- Des charges en suspension doivent être en permanence sous surveillance.
- Ne déposer les charges que sur les dans des endroits plats et prévus à cet effet.
- Les éléments de sécurité ne doivent pas être sollicités de manière opérationnelle.
- Éviter la traction diagonale.
- Lors de la détermination de la voie de transport et du lieu de déposition, veiller à ce que le personnel chargé des manœuvres dispose de suffisamment d'espace de manœuvre et de dégagement. Risque de blessure, voire de mort, par coincement entre la charge et les délimitations environnementales.
- En cas de doute sur l'utilisation, le contrôle, l'entretien ou autres, contacter le responsable de la sécurité ou le fabricant !

**THIELE se dégage de toute responsabilité pour des dommages résultant du non-respect des consignes, normes et mises en garde énoncées !**

**Les chaînes de levage ne sont généralement pas homologuées pour le transport de personnes !**

**Il est formellement interdit de travailler sous l'influence de stupéfiants et d'alcools (même résiduels) !**

### 3 Première mise en service

Lors de la première mise en service, s'assurer que

- les pièces livrées correspondent aux pièces commandées et qu'elles ne sont pas endommagées,
- le certificat de contrôle, la déclaration de conformité et l'instruction de service sont présents,
- les marquages et les documentations correspondent,
- les délais de contrôle et que les personnes habilitées à effectuer ces contrôles sont définis,
- qu'un contrôle visuel et fonctionnel est effectué et protocolé,
- les documentations sont conservées au propre.

Éliminer les emballages dans le respect de l'environnement selon les réglementations locales.

### 4 Caractéristiques techniques

Les données concernant les charges limites et les numéros d'article pour la commande des pièces de rechange sont documentés dans le certificat de contrôle correspondant.

### 5 Montage et démontage

#### 5.1 Mesures préparatoires

S'assurer que tous les composants à installer sont en parfait état et que les capacités de charge de tous les composants sont conçus pour la charge.

#### 5.2 Monter/démonter des chaînes

Les notices de montage et de service de tous les composants sont à observer pour le montage et le démontage des chaînes de levage, en particulier celles concernant les palans et les composants des grues.

Veillez à ce que la chaîne soit assemblée avec suffisamment de jeu avec les éléments de jonction pour éviter une déformation des maillons de chaîne concernés.

Vous trouverez des informations sur la position de montage (position des soudures) dans le manuel d'utilisation de l'engin de levage.

## 6 Conditions d'utilisation

L'utilisation des différentes versions est décrite ci-après:

### Version T:

- pour palans manuels
- pour palans motorisés marchant à faibles vitesses et dans des conditions faciles, ayant des temps de service réduits et ne provoquant pas d'abrasion élevée

### Version DAT:

- pour les palans à commande motorisée
- pour des contraintes et des vitesses élevées
- pour de longues durées de service
- NE convient PAS pour les palans portables à commande manuelle

### Version DT:

- pour les palans à commande motorisée dans des atmosphères provoquant l'usure, par exemple les atmosphères poussiéreuses
- NE convient PAS pour les palans portables à commande manuelle

Pour obtenir une longue durée de vie, graissez soigneusement les chaînes de levage et assurez la lubrification de toutes les articulations. Le manque de lubrification d'un maillon de chaîne peut entraîner une usure prématurée et un remplacement nécessaire de toute la chaîne du palan..

En particulier, les maillons de chaîne particulièrement sollicités par des positions de départ récurrentes nécessitent une lubrification permanente et un regraissage régulier.

Le choix du lubrifiant dépend des conditions d'utilisation et de l'environnement. Les instructions d'utilisation du palan à chaîne contiennent généralement les spécifications de lubrifiant appropriées. Des recommandations peuvent être demandées auprès de THIELE.

### 6.1 Influences thermiques

Plages de température d'application:

- Version T:  $-40\text{ °C} \leq t \leq +200\text{ °C}$
- Version DAT:  $-20\text{ °C} \leq t \leq +200\text{ °C}$
- Version DT:  $-10\text{ °C} \leq t \leq +200\text{ °C}$

Les chaînes de levage qui ont été soumises à des températures supérieures à 200 °C ne doivent plus être mises en service.

### 6.2 Influences environnementales

L'utilisation sous influences chimiques, telles que les acides ou les vapeurs, est inadmissible.

Les chaînes de levage ne doivent pas être utilisées dans la crasse, leur mobilité étant sinon entravée.

### 6.3 Divers

Les chaînes de l'engin de levage ne doivent pas être entortillées ou torsadées ; elles doivent être bien droites et munies d'un guidage pour se déployer sur les roues dentées. Une moufle inférieure rabattue provoque une torsion inadmissible de la chaîne.

## 7 Contrôles, entretien, mise en déchets

### 7.1 Contrôles

Contrôles et entretiens sont à la charge de l'exploitant !

L'exploitant est tenu de déterminer les délais de contrôles !

Effectuer des inspections visuelles régulières. Les contrôles visuels couvrent toute la longueur de la chaîne et comprennent également les faces intérieures arrondies cachées ainsi que tous les pignons.

Les contrôles sont documentés dans les livres de contrôle correspondants avec ceux des palans.

Le contrôle doit être effectué au moins une fois par an et plus souvent si elles sont plus fortement sollicitées ( par exemple service automatique ou en plusieurs postes de travail, positions de démarrage répétées, atmosphère corrosive etc.). Les chaînes de levage doivent être soumises à un contrôle de détection de fissures au plus tard au bout de trois ans.

Mettez les chaînes de levage immédiatement hors service dès que vous constatez les défauts suivants:

- déformation/allongement (même s'il ne s'agit que de maillons individuels),
- coupures, entailles, fissures, amorces de fissuration, compressions,
- échauffement au-delà de la plage admissible,
- forte corrosion,
- usure de plus de 10 % de l'épaisseur moyenne des maillons de chaîne (Calculer la moyenne de deux mesures perpendiculaires de diamètre des zones les plus sollicitées.)
- augmentation du pas des maillons de chaîne de plus de 5 %,

- augmentation du pas des maillons supérieurs à 11 de plus de 2% pour les engins de levage motorisés et de 3% pour les engins de levage manuels,
- marquage illisible.

En l'absence de dommages ou d'usure importants sur les pignons, il est également possible d'utiliser des pignons usagés avec des chaînes de levage neuves.

### Service de contrôle

THIELE propose contrôle et entretien d'élingues chaîne multibrins par du personnel qualifié et formé.

### 7.2 Maintenance

Les travaux d'entretien ne doivent être effectués que par des personnes habilitées. Utiliser uniquement des pièces de rechange THIELE. Remplacez les chaînes de levage avant l'utilisation ultérieure dans la mesure où vous constatez des défauts. Ne réparez pas les maillons individuels, mais remplacez seulement des brins complets.

### 7.3 Mise en déchet

Mettre les pièces et les accessoires en acier remplissant les critères de dépose à la ferraille selon les réglementations locales.

## 8 Stockage

Stockez les chaînes de levage à un endroit sec à des températures situées entre 0 et +40 °C.

## 9 Instructions de montage et de service THIELE

Les instructions de montage et de service actuelles peuvent être téléchargées en format PDF sur le site internet de THIELE.



## 10 Mentions légales

THIELE GmbH & Co. KG, Werkstraße 3, 58640 Iserlohn, Allemagne  
Tél. : +49(0)2371/947-0 // Email: info@thiele.de

© THIELE GmbH & Co. KG, 2018. Tout droit réservé

„#“ Indique des modifications apportées par rapport à la version précédente.

### Déclaration de conformité EC

conformément à la directive machine 2006/42/CE, Annexe II A pour une machine

Le fabricant, la société THIELE GmbH & Co. KG, déclare que

**Chaînes de levage conformément à EN 818-7, classe de qualité T (Version T, DAT ou DT)**

mis sur le marché par THIELE, sont conformes aux dispositions pertinentes de la directive machine 2006/42/CE.

Les normes harmonisées suivantes ont été appliquées :

- DIN EN ISO 12100
- DIN EN 818-7

Cette déclaration ne contient pas de garantie de propriétés.  
Les consignes de sécurité et les instructions de services sont à respecter.

Responsable de la documentation Iserlohn le 21/09/2010  
Rene Völz Dr. Günther Philipp  
(Direction Qualité et Environnement) (Gérant)  
Tél.: +49(0)2371/947-541

